Conseil extraordinaire : Election du maire

Lundi 28 août, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, Ivica Jovic est élu maire d'Epône, suite à la démission de M. le Maire pour raison de santé.



Le Conseil municipal s'est réuni dans un délai de 15 jours, selon le code électoral des collectivités territoriales, pour élire lors d'une séance extraordinaire le maire et ses adjoints.

Election du candidat de maire
29 Votants
22 suffrages exprimés
1 suffrage déclaré nul
6 suffrages blancs

Election des adjoints
Deux listes présentées.
29 votants
23 suffrages pour la Liste Dynamic Epône
6 suffrages pour la liste de la minorité Epône au coeur

Ont été proclamés et directement installés les adjoints suivants :

- **1re maire adjointe : Isabelle Martin** - délaguée aux Finances et au Développement durable
- **2e adjoint : Jacques Fasquel** - délégué aux Travaux
- **3e adjointe : Béatrice Di Perno** - déléguée aux Affaires générales, Ressources humaines, Fêtes et Cérémonies
- **4e adjoint : Pascal Dagory** - délégué à la Culture, Tourisme et Patrimoine
- **5e adjointe : Danièle Mottin** - déléguée Affaires sociales, Vie familiale, Petite enfance
- **6e adjoint : Didier Dirol** - délégué à l'Education
- **7e adjointe : Nathalie Baudouin** - déléguée Enfance, Jeunesse et Prévention
- **8e adjoint : Olivier Echard** - délégué Urbanisme; Aménagement du territoire, Vie économique et Espaces Verts

Liens utiles
Séance extraordinaire du 28 août 2023